

Quant aux ordonnances et règlements du Roi, je dis à mon honorable ami qu'on en a imprimé une édition française, le 10 avril, si je ne me trompe; j'en enverrai volontiers un exemplaire gratuit à l'honorable député, ainsi qu'une copie des règlements anglais.

M. POULIOT: Je remercie le ministre et je le félicite. Il y a du progrès.

Des VOIX: Adopté.

M. POULIOT: Mais je me demande pour quoi on ne fournit pas plus de détails sur ces déboursés. On devrait nous indiquer les dépenses de chaque service et les frais de déplacement.

L'hon. M. RALSTON: Les frais de déplacement sont de \$50,396,377.

M. POULIOT: Parfait; mais on ne parle pas des déplacements du personnel ici à Ottawa.

L'hon. M. RALSTON: On ne mentionne pas nommément le soldat Untel par opposition à un autre.

M. POULIOT: Il y a là quelque chose qui laisse à désirer. Si on ne nous fournit pas les comptes publics, à quoi bon venir ici? Notre rôle est précisément de vérifier les dépenses. Deux moyens se présentent: d'abord, un état détaillé des dépenses projetées, et ensuite, la présentation des comptes. Mais nous ne possédons pas ces renseignements. Quant aux comptes publics nous ne savons rien des déboursés inférieurs à \$35,000. Cet état de choses est intolérable. Il nous faut plus de renseignements, soit dit dans le meilleur esprit du monde. Je ne veux pas retarder l'adoption de cette résolution, mais...

Des VOIX: Oh, non!

L'hon. M. MACKENZIE: Il est six heures.

L'hon. M. HANSON: Pour ce qui est de l'opposition officielle, nous serons heureux d'aborder les services maritimes demain.

Des VOIX: Adopté.

Des VOIX: Non.

L'hon. M. HANSON: Il s'agit d'une seule résolution. Les budgets de la marine et de l'aviation doivent suivre.

M. POULIOT: Je ne suis pas tenu à ce que le chef de l'opposition peut avoir décidé. Qu'il consulte sa propre conscience à titre de chef de l'opposition.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

(À six heures, la séance est levée d'office en conformité du Règlement.)

Jeu di 7 mai 1942

La séance est ouverte à trois heures.

COMMISSAIRES DU HAVRE DE TORONTO POUVOIRS DÉCLARATOIRES CONCERNANT LES OBLI GATIONS ET LES EMPRUNTS

L'hon. J.-E. MICHAUD (au nom du ministre des Transports) demande à déposer le bill n° 68 intitulé: Loi concernant les commissaires du havre de Toronto.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1re fois.)

QUESTIONS

(Il a été répondu de vive voix aux questions marquées d'un astérisque.)

HABITATIONS EN TEMPS DE GUERRE—HALIFAX

M. ISNOR:

1. Combien de maisons la Wartime Housing Limited a-t-elle construites dans les limites de la ville d'Halifax?

2. Quels genres de logements a-t-on construits et combien de chaque genre?

3. Quel a été le coût par groupe, de chaque genre de logements?

4. Combien de chaque genre sont actuellement habités?

5. Quel loyer charge-t-on pour chaque genre de maisons?

6. Impose-t-on quelques restrictions sur la classe des locataires?

7. Tous les locataires de ces maisons tombent-ils sous le coup de ces règlements?

8. A-t-on reçu de la ville d'Halifax une demande d'utilisation de tous autres logements dans les limites de la ville?

9. Quels arrangements a-t-on faits, le cas échéant, avec la ville d'Halifax au sujet de la location de ces logements?

L'hon. M. HOWE:

1. 541 maisons.

2. La Wartime Housing Limited a construit le nombre suivant de maisons du type H dans les limites municipales d'Halifax: Types H1 et H2, 332 maisons; Types H11 et H12, 162 maisons; Types H21 et H22, 47 maisons.

NOTE.—Les types ci-dessus sont des bungalows de quatre pièces avec deux chambres à coucher, sauf pour les types H11 et H12, qui ont six pièces, dont quatre chambres à coucher.

3. Le coût de chaque maison, par types, est le suivant: Types H1 et H2, \$2,045.60; Types H11 et H12, \$2,803.05; Types H21 et H22, \$2,196.55. (Estimation).

4. Le nombre des maisons habitées est le suivant: Types H1 et H2, 320 maisons; Types H11 et H12, 140 maisons; Types H21 et H22, 46 maisons.

5. Le loyer pour chaque maison est le suivant: Types H1 et H2, \$25.00 par mois; Types H11 et H12, \$32.00 par mois; Types H21 et H22, \$27.50 par mois.